

Le 3 mai 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le mardi 3 mai 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Steve Leclerc  
M<sup>me</sup> Lise Bellefeuille  
M<sup>me</sup> Lise Garneau  
M. Claude Brochu  
M<sup>me</sup> Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M<sup>me</sup> Isabelle Lemieux, trésorière, et M<sup>me</sup> Danielle Caron, greffière.

### **Prière**

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

### **Adoption de l'ordre du jour**

**155-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

### **Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 18 avril 2011**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

**156-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2011.

### **Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements**

**157-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites aux listes sélectives des déboursés pour la période se terminant le 30 avril 2011, à la liste des comptes fournisseurs émise le 28 avril 2011, ainsi qu'au journal des salaires du mois d'avril 2011, totalisant une somme de 597 231,88 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 887 148,67 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Centre Bombardier – Concession du restaurant – Fin de contrat**

**158-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'entente visant à mettre fin au contrat relatif à la concession du restaurant du Centre Bombardier, contrat liant M. Pierre Alarie et la Ville de La Pocatière, aux droits de la Corporation du Centre Bombardier;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Aménagement du Parc du secteur ouest – Services professionnels en ingénierie – Adjudication de contrat**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix auprès de deux firmes d'ingénieurs;

CONSIDÉRANT que M. Jacques Desjardins a procédé à l'analyse de la seule offre reçue;

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat pour des services professionnels dont la dépense est estimée à moins de 25 000 \$;

**159-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RETENIR les services de la firme Roche ltée, Groupe conseil, pour les travaux de génie civil et de génie électrique requis dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc du secteur ouest, aux modalités, conditions, et taux horaires établis dans la demande de prix et dans l'offre de la firme, datée du 27 avril 2011;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense du montant des honoraires dus en regard desdits services professionnels, payable à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 6-2009;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 6-2009.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière – Campagne majeure de financement 2010-2014**

CONSIDÉRANT que le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a lancé une campagne de financement 2010-2014 visant à amasser des fonds sur trois volets : la préservation du joyau patrimonial, la persévérance scolaire et l'appui aux élèves;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal s'est montré particulièrement sensible au volet de la préservation du joyau patrimonial, ayant d'ailleurs récemment cité le collège à titre de monument historique;

**160-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière contribue à la campagne de financement du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour une somme de 35 000 \$, qu'elle versera au moyen de cinq versements annuels et consécutifs de 7 000 \$, à compter de 2012;

QUE cette contribution soit payée à même les prévisions budgétaires de l'année du versement ou à même le surplus libre;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville, ou que les sommes nécessaires seront prévues dans les prévisions budgétaires de l'année de chacun des versements.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Trans-apte inc. - Participation financière au transport adapté pour l'année 2010 – Réajustement**

CONSIDÉRANT que les coûts reliés au transport adapté ont été plus élevés que prévus au budget 2010 de Trans-apte inc.;

CONSIDÉRANT que la participation financière attendue des municipalités participantes a été revue pour correspondre aux critères du ministère des Transports du Québec;

**161-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE PAYER un montant de 1 300 \$ à Trans-apte inc., à titre de réajustement de la contribution de la Ville de La Pocatière dans la participation au financement du transport adapté sur son territoire en 2010.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Société historique de la Côte-du-Sud – Soutien financier de la Ville – Protocole d'entente 2011-2013**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'encourager la mission de la Société historique de la Côte-du-Sud, particulièrement pour le maintien et la gestion du centre régional d'archives;

CONSIDÉRANT que la participation financière de la Ville de La Pocatière est essentielle pour consolider le fonctionnement de cette institution;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser la nature du soutien et de s'entendre sur les résultats mesurables souhaités annuellement par la Ville de la part de la Société;

**162-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente identifiant le soutien financier consenti par la Ville de La Pocatière à la Société historique de la Côte-du-Sud, au

montant annuel de 5 000 \$, pour une période de trois ans, soit pour les années 2011, 2012 et 2013;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Comité d'analyse et de rédaction de la réglementation en matière de prévention et de sécurité incendie – Participation de la Ville – Nomination des représentants**

ATTENDU que plusieurs milieux des MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska peuvent, d'ores et déjà, compter sur des ressources et des structures afin de permettre la mise en place des mesures préventives selon les règles de l'art;

ATTENDU que la réglementation en matière de prévention et de sécurité incendie est un volet à part entière de la prévention et qu'elle permet l'encadrement des visites préventives;

ATTENDU que l'application de normes éprouvées de sécurité représente l'une des façons de réduire les pertes de vies et les pertes matérielles attribuables à l'incendie;

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC de Rivière-du-Loup est attesté depuis le 10 septembre 2010 et que celui de la MRC de Kamouraska est en attente d'attestation par le ministre de la Sécurité publique;

ATTENDU que l'action de réviser et d'uniformiser la réglementation est prévue dès l'an 1 de la mise en œuvre des schémas de couverture de risques et qu'elle mentionne que des ressources qualifiées en la matière (techniciens en prévention des incendies) doivent se pencher sur ce point;

EN CONSÉQUENCE,

**163-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière consente à la mise sur pied d'un comité régional d'analyse et de rédaction de la réglementation en matière de prévention et de sécurité incendie, lequel comité aura pour mandat :

- D'analyser la réglementation existante sur l'ensemble du territoire des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup;
- D'évaluer la capacité d'application de cette réglementation par les services de sécurité incendie;
- D'échanger sur les diverses problématiques reliées à la réglementation en lien avec les visites de prévention;
- D'analyser la réglementation applicable sur d'autres territoires;
- De rédiger un programme type d'évaluation et de mise à jour de la réglementation ainsi qu'une réglementation type appuyée sur le *Code national de prévention des incendies du Canada*, afin d'harmoniser et de consolider les dispositions de la réglementation municipale en la matière;

- De proposer une réglementation en matière de prévention et de sécurité incendie qui sera disponible pour l'ensemble des municipalités des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup; et
- De faire régulièrement état de l'avancement de leurs travaux en matière de réglementation, et ce, aux MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska afin que celles-ci puissent transmettre l'information aux municipalités visées par leur schéma de couverture de risques;

QUE la Ville de La Pocatière nomme, pour la représenter au sein dudit comité :

- M. Stéphane Dubé, directeur de son Service intermunicipal de sécurité incendie et technicien en prévention des incendies; et
- M. Patrick Lemieux, membre de la brigade des pompiers dudit Service intermunicipal de sécurité incendie et technicien en prévention des incendies;

QUE les frais encourus par MM. Dubé et Lemieux pour participer aux réunions de ce comité, le cas échéant, leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Autorisation d'utiliser la fréquence radio du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière**

**164-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska ouest à programmer, dans ses systèmes de communication, la fréquence radio du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, avec lequel elle a conclu une entente intermunicipale de fourniture mutuelle de services en matière de sécurité incendie;

D'AUTORISER M. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Activité familiale des Chevaliers de Colomb –  
Présence du Service intermunicipal de sécurité incendie**

**165-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER, à l'occasion de l'activité familiale organisée par les Chevaliers de Colomb, qui aura lieu le dimanche 12 juin 2011, la sortie de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à des fins d'animation, de promotion du Service et de prévention.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Mutuelle des municipalités du Québec –  
Assemblée générale annuelle des membres**

**166-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Isabelle Taillefer, conseillère aux communications et aux ressources humaines, et responsable du dossier des assurances à la Ville, à assister à la 9<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Mutuelle des municipalités du Québec, qui aura lieu à Drummondville, le 19 mai 2011;

QUE les frais encourus par M<sup>me</sup> Taillefer pour participer à cette assemblée lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Fête nationale 2011 – Autorisations**

**167-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le Comité de la Fête nationale, le 24 juin prochain, dans le cadre des festivités organisées pour souligner la Fête nationale 2011, à :

- Vendre des boissons alcoolisées, à l'extérieur, sur le terrain de stationnement adjacent au Centre Bombardier et à l'ancien aréna et, à cet effet, à déposer une demande de permis de réunion pour la vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;
- Tenir deux randonnées à vélo, sur les itinéraires identifiés aux plans soumis avec la demande du 27 avril 2011, à charge de respecter toutes les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour la fermeture temporaire des rues sous sa juridiction;
- Clore les festivités à 1 heure du matin, le 25 juin 2011, avec diminution du volume de la musique à compter de 23 h le 24 juin; et
- Requérir les services de deux policiers de la Sûreté du Québec pour assurer un service d'ordre et de surveillance sur le site des festivités;

D'AUTORISER la sortie, à l'occasion des randonnées à vélo, d'une escorte de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au service d'ordre veillant au bon déroulement des balades à vélo et à la sécurité des cyclistes;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, la demande de permis ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Cadre de référence des camps de jour municipaux –  
Adhésion de la Ville**

---

**168-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière adhère, pour l'année 2011, à l'Association des camps certifiés du Québec, à titre d'organisme membre associé « Adhérent au Cadre de référence »;

QUE M<sup>me</sup> Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Embauche d'une surveillante apparitrice pour l'hôtel de ville**

**169-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M<sup>me</sup> Marie-Hélène Harvey, étudiante, à titre de surveillante apparitrice pour l'hôtel de ville, sur appel, lorsque besoin est, et ce à compter du 4 mai 2011;

QUE M<sup>me</sup> Harvey soit rémunérée au taux horaire du salaire minimum en vigueur au moment de sa prestation de travail.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Programme Mégado 2011 - Embauche d'animateurs**

**170-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M. Mathieu Pomerleau Fournier et M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier, à titre d'animateurs pour le Programme Mégado, pour la période du 12 au 25 juin 2011, à raison de 17,5 heures par semaine, et du 27 juin au 6 août 2011, à raison de 35 heures par semaine, au taux de 10,40 \$ l'heure;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Instructeur de tennis – Embauche et formation**

**171-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M. Charles-Antoine Dionne, de Saint-Pascal, à titre d'instructeur de tennis pour la période estivale 2011, au taux horaire de 15 \$;

D'AUTORISER M. Charles-Antoine Dionne à suivre la formation Stage – Instructeur niveau I du programme Tennis plus, laquelle sera dispensée à Québec entre le 3 et le 12 juin 2011, et que les frais encourus par M. Dionne pour participer à cette formation, le cas échéant, lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Programme de formation appliquée en sécurité civile**

**172-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à participer à l'atelier *Élaboration d'un plan municipal de sécurité civile*, à Drummondville, le 3 juin prochain;

QUE les frais encourus par M. Dubé pour participer à cet atelier lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Cours de secourisme**

**173-2011** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER les pompiers du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière qui seront disponibles à ce moment-là, à participer aux cours de secourisme général d'une durée de 16 heures réparties sur deux fins de semaine;

QUE les frais encourus par les pompiers pour participer à cette formation, le cas échéant, leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière



**Association des Greffiers de Cours municipales du Québec –  
Journée de formation**

**174-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Louise Dussault, greffière de la Cour municipale commune de la Ville de La Pocatière, à participer à la journée de formation tenue par l'Association des Greffiers de Cours Municipales du Québec, à Mont-Saint-Hilaire, le 10 juin prochain;

QUE les frais encourus par M<sup>me</sup> Dussault pour participer à cette journée de formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Autres sujets**

Aucun sujet n'est ajouté.

**Période de questions des membres du conseil municipal**

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil.

**Période de questions des contribuables**

Les questions des contribuables portent sur le sujet suivant :

- ✓ Concession du restaurant du Centre Bombardier

**Levée de la séance**

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

**175-2011** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.